



USV CYCLOTOURISME



Permanence: Pôle Chartrain -140 Fg Chartrain 41100 Vendôme

Courriel : usv-cyclo@sfr.fr

Site Internet : www.usv-cyclo.fr

LA LETTRE DU PRESIDENT

1 juin 2023

president@usv-cyclo.fr

Bonjour,

Ce début de saison a été ponctué de bonnes et mauvaises nouvelles et nous pensons fortement à ceux qui nous ont quitté ainsi qu'à leur famille.

Dans les bonnes nouvelles, lors de l'assemblée générale de l'USV UA, notre club s'est vu remettre le trophée de l'année 2022 pour sa mobilisation lors de Vendôme à Vélo. Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré et qui vont encore œuvrer cette année pour que cet événement soit une réussite.

Ensuite, nous pouvons nous réjouir d'un bon début de saison avec une bonne participation de notre club aux événements extérieurs, 10 à Cinq Mars la Pile, 44 à Oucques, 49 à Souday, Il est vrai que le calendrier nous a aidé avec des événements proches de Vendôme.

Pour le challenge du centre à Mardié, le 10 juin, afin de permettre un déplacement économique, nous vous avons proposé d'organiser un déplacement avec véhicule neuf places et remorque vélo, mais un seul d'entre vous s'étant inscrit, nous avons abandonné ce projet. Est-ce dû à un problème de calendrier, séjour club à cette date, ou cette formule ne correspondant pas à vos attentes ?

Pour la randonnée « A la source du Loir », nous étions 45 inscrits et ceci nous motive pour préparer la sortie prévue pour le 14 septembre qui reste à définir.

RANDONNEES DU DIMANCHE :

7h45 : Avec le traditionnel groupe dit « des costauds », on retrouve cette année, plus régulièrement qu'en 2022, le deuxième groupe grande distance.

8h30 : Le bien fondé de ce départ se confirme avec une bonne participation.

9h00 : La météo de mars et avril n'a guère été favorable pour ancrer le fonctionnement du groupe balade. En plus de ceux de mars et avril présents dans la revue, la commission parcours a créé les parcours spécifiques pour mai et juin. Une majorité de membres potentielles du groupe balade seront à Apt, j'en profiterai pour faire le point avec elles.

SEJOURS : Le séjour dans le lubéron approche, et la commission séjours vous a proposé le séjour 2024 mais la proposition faite n'a pas suscité un grand engouement. Avec moins de 20 inscriptions, j'ai pris la décision de ne pas valider l'option prise. La commission séjours va chercher un autre séjour qui pourrait peut-être correspondre mieux aux attentes d'un plus grand nombre. N'hésitez pas à en parler à Aline, Anne- Marie, Nono et Raymond.

VENDOME A VELO: Bénévoles : Situation à ce jour.

VTT : Christian Paulmier a constitué ses équipes : Pas de problème.

ROUTE : Avec le retour d'expérience de 2022, le nombre d'équipes de fléchage a été augmenté et nous avons demandé de l'aide coté USV UA. Si vous êtes libre, le vendredi et/ou le samedi, vous pouvez encore nous rejoindre.

ACCUEIL : Pour le samedi, c'est bon mais pour le dimanche de 7h à 11h, une ou deux personnes supplémentaires seraient bienvenues.

Si vous êtes disponible pour le fléchage ou l'accueil, vous pouvez vous inscrire directement à president@usv-cyclo.fr

COMITE DIRECTEUR :

Je reviendrai sur ce sujet plus précisément mais je vous rappelle que nous avons toujours un poste vacant de secrétaire adjoint.

Cette situation est critique, pensez-y dès maintenant, la vie de notre club en dépend.

SECURITE :

Je vais finir cette lettre en vous parlant de nouveau sécurité.

En ce moment, la végétation, les cultures réduisent fortement la visibilité sur les petites routes, alors en permanence et encore plus actuellement, roulez au maximum à deux de front et ne dépassez jamais l'axe médiant. A 80 km/h, un conducteur bien concentré sur la conduite, et ce n'est pas toujours le cas, parcourt 25 m avant de réagir et pendant ce temps, nous avançons de 10m. A ceci, ajouter les risques de chutes provoqués par celui qui se

rabat brutalement. Réfléchissez aux conséquences d'une chute devant une voiture. Donc, avant un virage, en haut de côte,... soyez extrêmement prudent si vous n'avez pas **100 m** de visibilité. Nous ne sommes pas seuls sur la route.

Les STOPS : Au moins deux raisons pour les respecter.

- 1°) C'est obligatoire.
- 2°) Si l'obligation et le risque d'amende ne vous convainquent pas, pensez à vos amis et dites-vous qu'en groupe, ceci permet de faire un regroupement et de s'assurer que tout le monde suit.

La circulation en groupe impose de respecter des règles, notamment de respecter la cadence du groupe et sa ligne de marche, on ne zigzague pas, on ne s'écarte pas brutalement pour doubler parce que notre force ou l'assistance du vélo le permet. Après un arrêt, on ne fait pas un démarrage canon....En groupe, on pense d'abord aux autres.

Et pour finir, Jamais on ne laisse seul un cyclo sur le bord de la route, quelqu'en soit la raison (envie pressante, téléphone, problème technique....) et ce malgré les dires de ce cyclo.

A bientôt

Christian, votre président,
president@usv-cyclo.fr